

Avenant n° 1

Les articles suivants et l'annexe Parcours sont modifiés comme suit :

Article 7 Pavillons

Fusion : pavillon rouge
HC 15: pavillon blanc

Article 12 Départ

Pour le samedi et le dimanche pour le parcours côtier, la ligne de départ sera entre le mât arborant le pavillon orange sur le bateau comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord. Elle sera située devant la plage du bourg du Marin.

Pour les parcours construits du dimanche, la ligne de départ sera située dans la baie de Sainte Anne.

Article 14 Arrivée

La ligne d'arrivée du samedi sera située au même endroit que la ligne de départ du samedi. Elle sera entre le mât arborant le pavillon bleu du bateau comité et le côté parcours de la marque d'arrivée.

Le dimanche, les lignes d'arrivée sont situées en baie de Sainte Anne.

Pour le parcours côtier, la ligne d'arrivée sera située au vent du rond B pour toutes les séries. Elle sera entre le mât arborant le pavillon bleu du bateau comité et le côté parcours de la marque d'arrivée.

Pour les parcours construits du rond B, elle reste la même.

Pour les parcours construits du rond A, elle sera sur le côté tribord du bateau comité entre le mât de pavillon arborant le pavillon bleu du rond A et le côté parcours de la marque d'arrivée.

Article 15 Système de pénalités

L'article 15.2 est supprimé

Article 19 Sécurité

[DP] {NP} Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place comme suit:

Élargement sortie: une heure avant le premier signal d'attention de la journée et au plus tard au premier signal d'attention

Élargement retour: dans le délai du temps limite de réclamation (60 minutes après que le dernier bateau de la série ait fini la dernière course du jour ou après que le comité de course ait signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard).

Il est situé au niveau du secrétariat du jury.

Annexes Parcours

La description des parcours Optimist et fusion et certaines marques sont modifiées comme suit :

Samedi 11 mai 2024

Description des parcours

Parcours côtier Optimist : Départ – Porte 1 - Marque Club-Med à bâbord – MA2 à tribord – Club Med à tribord – MA7 à bâbord – Club Med à bâbord - Arrivée.

Parcours côtier Fusion: Départ – Porte 1 - Marque Club-Med à bâbord – MA2 à tribord- Marque Anse Figuière à tribord – MA2 à bâbord – Club Med à tribord – MA7 à bâbord – Arrivée.

Dimanche 12 mai 2024

Description du parcours côtier

Pour toutes les séries des ronds A et B : Départ – Porte 1 - MA1 à bâbord- Marque 3A à bâbord– Marque 4B à bâbord - Arrivée.

Description des marques

La marque 3A : bouée sous le vent gonflable de couleur rouge du parcours construit du rond A

La marque 4B a été supprimée et remplacée par la marque 3A

Affiché le 10 mai 2024 à 18h00

Pour les comités de course



Albert LAPIQUONNE